



**Bureau d'information
et de communication**

Rue de la Barre 2
1014 Lausanne

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Plutôt que de s'agrandir, les Archives se sont densifiées pour répondre aux besoins de stockage jusqu'en 2011

Les Archives cantonales vaudoises (ACV) inaugurent aujourd'hui, en présence du conseiller d'Etat François Marthaler, les travaux de densification de leurs locaux de stockage. L'installation de rayonnages mobiles à la place d'étagères fixes sur trois étages du bâtiment a permis de porter la capacité d'accueil de 32.55 km linéaires à 40.8 km. Les ACV pourront ainsi absorber jusqu'à la fin 2011 les documents à conserver. Le coût des travaux est de 2'171'000 francs.

Inauguré en octobre 1985, le bâtiment des Archives cantonales peut accueillir 32'550 mètres linéaires de documents provenant de l'administration cantonale et de fonds parapublics et privés. A la fin août 2005, seuls 2000 mètres linéaires restaient libres, alors que l'accroissement moyen d'archives était estimé à 660 mètres par année. Une enquête conduite au sein de l'Etat entre 1996 et 1998 avait révélé que 46'500 mètres linéaires d'archives étaient dispersés dans les locaux des services. Pour faire face à ces arriérés après épurement, ainsi qu'aux autres apports de documents, une augmentation des surfaces de stockage s'est avérée indispensable.

Dans ce sens, les ACV et le Service immeubles, patrimoine et logistique (SIPAL) ont étudié plusieurs solutions : délocalisation, microfilmage et numérisation des documents, agrandissement du bâtiment existant, densification des dépôts. Les difficultés financières de l'Etat au milieu des années 2000 ne permettaient pas d'envisager l'agrandissement du bâtiment. Le Conseil d'Etat a retenu la solution de la densification par l'installation de rayonnages mobiles (type « Compactus ») dans une partie des locaux de stockage. Le crédit d'ouvrage de 2'171'000 francs a été accordé par le Grand Conseil en mars 2006. Cette solution permet d'absorber les besoins d'archivage jusqu'à la fin 2011. Une 2e étape de densification des dépôts (4e et dernier étage) devrait intervenir dès 2011.

Le conseiller d'Etat François Marthaler, chef du Département des infrastructures se

réjouit du respect des délais et du budget et remercie le personnel des Archives qui a assuré, avec le concours d'auxiliaires, le déplacement des documents pendant le chantier, évitant ainsi des frais importants de déménagement. « Cette réalisation est exemplaire en termes de développement durable : les locaux et le mobilier ont été réemployés ; les ressources financières cantonales ont été utilisées avec parcimonie, tout cela dans un but de conservation du patrimoine ».

Le projet de densification a permis également d'accueillir les collections photographiques données par Edipresse Publications SA, constituées entre 1950 environ et 1998, soit des débuts de la photo de presse à l'apparition des techniques numériques.

Bureau d'information et de communication de l'Etat de Vaud

Lausanne, le 04 novembre 2008

DINF, François Marthaler, conseiller d'Etat, 021 316 70 01 / Raluca Fuchs, architecte au Service immeubles, patrimoine et logistique, 021 316 73 21 / Gilbert Coutaz, directeur des Archives cantonales vaudoises, 021 316 37 85